



© Freepik

# Recouvrer notre souveraineté énergétique

## Introduction

**Dans de multiples domaines, nos expériences récentes nous font redécouvrir l'importance de la notion de souveraineté, c'est-à-dire de la nécessité de maîtriser notre destin collectif, au plan national ou européen. Depuis plusieurs décennies, on semblait l'avoir oubliée, ayant sans doute eu la naïveté de croire que les lois de l'économie et du marché suffiraient à assurer notre bonheur.**

**Jacques Horvilleur**

SEE - Membre émérite

### **2023 : retour vers le passé ? ou vers le futur ?**

Imaginons que, tel le héros du roman d'Edmond About <sup>1</sup>, un honnête homme féru d'énergie ait été soudainement dessiqué au début des années 2010,

<sup>1</sup> L'homme à l'oreille cassée - 1862

puis réhydraté en 2023. Que comprendrait-il à notre actualité ?

Ayant quitté un monde où le débat politique majeur concernait la vitesse à laquelle le nucléaire devrait disparaître de notre mix énergétique, il en retrouverait un où l'on s'interroge sur le rythme d'implantation de nouvelles centrales nucléaires ; même la grande majorité des militants écologistes, pour lesquels cette technologie avait représenté le mal absolu, ne s'y oppose plus. De même

les opposants les plus farouches à l'implantation des parcs éoliens pour cause de protection de nos beaux paysages apparaissent de plus en plus comme les défenseurs d'un monde fantasmé aujourd'hui disparu. Le débat acharné sur la « décroissance » semble aussi appartenir au passé, tant cette décroissance apparaît plutôt comme un risque subi que comme un objectif voulu, dans un univers marqué par des évolutions géopolitiques, ainsi que par une croissance des inégalités de moins en moins supportable.

Au début du 21<sup>ème</sup> siècle, le débat entre la planification, qui avait caractérisé l'évolution du secteur électrique au cours du siècle précédent, et la prépondérance de la main invisible du marché semblait définitivement tranché en faveur de ce dernier. Dès lors, que dirait notre héros en découvrant dans la presse que l'Etat avait, le 8 juin 2023, remis la main sur 100 % des actions d'EDF, et que le gouvernement s'interrogeait sur l'évolution des règles des marchés européens de l'énergie et redécouvrait les bienfaits de contrats à long terme concernant l'électricité. Nombre d'autres idées, que l'on tenait pour modernes, apparaissent aujourd'hui dangereuses, donc ringardes : parmi elles, celle d'une économie sans usine qui minimisait l'importance du lien entre lieu de production et lieu d'innovation, et surtout qui considérait qu'il fallait se positionner sur les tâches en amont et en avant des activités de production. En 2023, on ne parle plus de délocalisation, mais de relocalisation, processus au demeurant plus difficile à mettre en œuvre en économie de marché.

## Le grand tournant des années 2020

Que s'est-il passé au cours de la période récente, qui explique une telle révolution dans les esprits et dans le débat public ? Sans doute une accumulation de crises et d'événements, dont certains ont durablement traumatisé l'opinion ; on peut notamment citer :

- **La prise de conscience de l'urgence climatique.**

Le changement climatique n'est plus un risque pour le long terme, objet de débats entre les savants et les tenants de diverses options politiques ; c'est une réalité dont chacun peut observer les premiers effets catastrophiques. L'heure n'est plus aux débats et aux controverses dont nous sommes si souvent friands ; elle est à l'action, une action qui doit être collective. L'arrivée aux res-

## “ Les opposants les plus farouches à l'implantation des parcs éoliens pour cause de protection de nos beaux paysages apparaissent de plus en plus comme les défenseurs d'un monde fantasmé aujourd'hui disparu. ”

ponsabilités de nouvelles générations, généralement plus concernées et plus militantes que les baby-boomers, ne peut qu'accélérer ce processus.

- **La manifestation des risques liés, dans de nombreux domaines, à la perte de souveraineté.**

A titre presque anecdotique, un événement a particulièrement sensibilisé les Français aux risques liés à la perte de souveraineté : Il s'agit de la crise COVID, au cours de laquelle l'Etat s'est trop longtemps montré incapable de relancer la production de masques chirurgicaux ou de certains médicaments d'usage courant, qu'il ne pouvait plus maîtriser.

- **La guerre frappant à nouveau sur le continent européen**

Se croyant durablement à l'abri de ces événements barbares, la population a brutalement découvert qu'il n'en était rien.

- **La flambée des prix de l'électricité constatée en 2022, et l'accroissement des risques de pénurie.**

Cette flambée du prix du gaz, suivie par celle de l'électricité, et de risques annoncés de pénurie a été largement incomprise par la population, les « experts » se succédant pour apporter des explications complexes et parfois contradictoires : des défauts dans les centrales nucléaires, la guerre d'Ukraine, l'organisation des marchés européens de l'énergie, etc. Alors que certains se souviennent encore de la crise pé-

trôlière des années 1970, qui s'était ouverte à la suite d'une guerre, et des politiques qui avaient ensuite permis au pays d'acquérir une assez grande « indépendance énergétique » (du moins en ce qui concerne l'électricité), cet événement a soulevé une question simple : comment en est-on arrivé là ?

## Un rapport parlementaire pour solder le passé et ouvrir une nouvelle page de notre politique énergétique

A l'automne 2022, l'Assemblée nationale a décidé de se saisir de cette question et de lancer une vaste consultation auprès d'un très large éventail de personnalités ayant joué un rôle dans l'évolution du secteur électrique au cours des trois dernières décennies : responsables politiques (jusqu'au plus haut niveau de l'Etat), experts de haut niveau, dirigeants de l'administration et des grandes entreprises publiques ou privées, plus de 80 personnalités ont participé à ces auditions sous serment, répondant à des questions souvent sans concessions. Tout au long de l'hiver 2022-2023, ces auditions parlementaires ont constitué un véritable feuilleton qui a passionné de nombreuses personnes qui ont été -ou qui sont encore- proches du dossier. Même si quelques-unes des réponses ont parfois tenu du plaidoyer *pro domo*, l'ensemble, rassemblé dans un rapport de 450 pages, apporte une vision claire des événements, des décisions et des erreurs qui ont conduit à la situation actuelle, notamment caractérisée par notre perte de souveraineté dans le secteur de l'énergie. Il se conclut par ●●●

- des recommandations sur la politique énergétique à mettre en œuvre, qui peuvent constituer la base d'un nouveau consensus national, dans un pays où beaucoup restent traumatisés par les événements que nous venons de citer.

## L'objet du présent dossier

Il n'appartient pas à une revue scientifique et technique telle que la REE de prendre des positions politiques sur les responsabilités passées des uns ou des autres, ni même d'intervenir dans le débat politique national. En revanche, elle peut -et doit- éclairer ce débat en portant à la connaissance de ses lecteurs des réflexions et des propositions sur la notion de souveraineté dans le domaine énergétique et sur les actions qui seraient de nature à nous permettre de recouvrer, à l'avenir, une meilleure maîtrise de notre destin collectif, qu'il s'agisse de choix techniques, scientifiques ou industriels.

Or la question posée est complexe car la souveraineté -ou plutôt les risques de perdre tout ou partie de notre souveraineté- sont de natures très diverses. Et il convient bien entendu de tenir compte de notre objectif majeur (ardente obligation) d'assurer la transition vers une économie décarbonée.

Parmi les grands choix que nous devons éclairer figure évidemment celui des modes de production de l'énergie, qui est à la base de la politique énergétique. La consommation de l'électricité va nécessairement s'accroître, du fait du développement de ses usages et de la nécessité de substituer aux hydrocarbures une électricité décarbonée. Dans la situation qui est la nôtre, nous considérons qu'il ne faut, pour cela, négliger aucune source d'énergie et que l'heure n'est plus aux débats idéologiques qui ont souvent été marqués par le dogmatisme des uns et des autres. Cela ne signifie pas que tout se vaille : il y aura des choix à faire, mais notre approche est d'évaluer les différentes options en

termes de recouvrement de notre souveraineté : maîtrise des technologies mise en œuvre, maîtrise industrielle des secteurs concernés, maîtrise de l'approvisionnement des matériaux nécessaires.

Tel est notamment l'objet de deux des articles proposés dans ce dossier :

- Celui de **Marc Boillot**, Président d'Algorus consulting, qui passe en revue toutes les sources d'énergie, principalement sous l'angle de la maîtrise des secteurs industriels,

- Celui de **Florian Fizaine**, Maître de conférences à l'Université Savoie Mont-Blanc - Laboratoire IREGE, qui traite de la question majeure de l'approvisionnement en matières premières, en particulier en ressources minérales.

Bien entendu, en amont de ces questions se trouve celle du besoin en énergie qu'il faut satisfaire ; on l'a notamment vu lors de la crise énergétique de 2022-2023, dont une des clés a été le recours à la « sobriété » à laquelle RTE a appelé les consommateurs. Mais cette notion de sobriété est complexe : elle est l'objet des réflexions que nous présente **Valentin Devriès**, Conseiller sobriété à l'ADEME.

Enfin nous abordons dans ce dossier une question qui l'est relativement peu dans le rapport parlementaire mais qui nous semble être au cœur de la problématique de la souveraineté : celle des réseaux électriques, dont les technologies et le développement doivent être maîtrisés, notamment sous l'angle de la normalisation. C'est l'objet de l'article proposé par **Nathalie Baumier** (RTE - Directrice Normalisation) et **Rodolphe de Beaufort** (GIMELEC – Délégué général adjoint).

Le dossier ne serait évidemment pas complet sans la présentation de la synthèse des auditions réalisées par la Commission parlementaire. **Jacques Merley**, Ingénieur économiste, nous la présente à l'ouverture de ce dossier.

NB : Avec ces cinq articles, nous ne prétendons pas évidemment pas faire le tour d'une question aussi complexe que celle de la souveraineté énergétique. En particulier on pourrait s'étonner de ne pas y voir traitée la question de la relance des programmes nucléaires, alors même que c'est un des premiers sujets ayant fait l'objet d'annonces de la part du gouvernement. Ce sujet, comme celui des nouvelles filières nucléaires, sera l'objet unique d'un dossier qui sera présenté dans le prochain numéro de notre revue. ■

---

## Les articles

<b>La perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France - Synthèse du rapport de la commission d'enquête parlementaire</b> .....	p.49
<b>La maîtrise des secteurs industriels dans la transition énergétique</b> .....	p.56
<b>La souveraineté énergétique française dans le contexte de l'adaptation au changement climatique</b> .....	p.64
<b>La sobriété énergétique, indispensable pour atteindre la neutralité carbone et recouvrer notre souveraineté"</b> .....	p.70
<b>La souveraineté énergétique est-elle menacée par notre dépendance aux ressources minérales ?</b> .....	p.77